

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 30 SEP. 2021

ID : 056-215601816-20210921-D_2021_054_1-DE



Commune de Port-Louis



Plan Local d'Urbanisme

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

(OAP)

Approuvé par délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2017

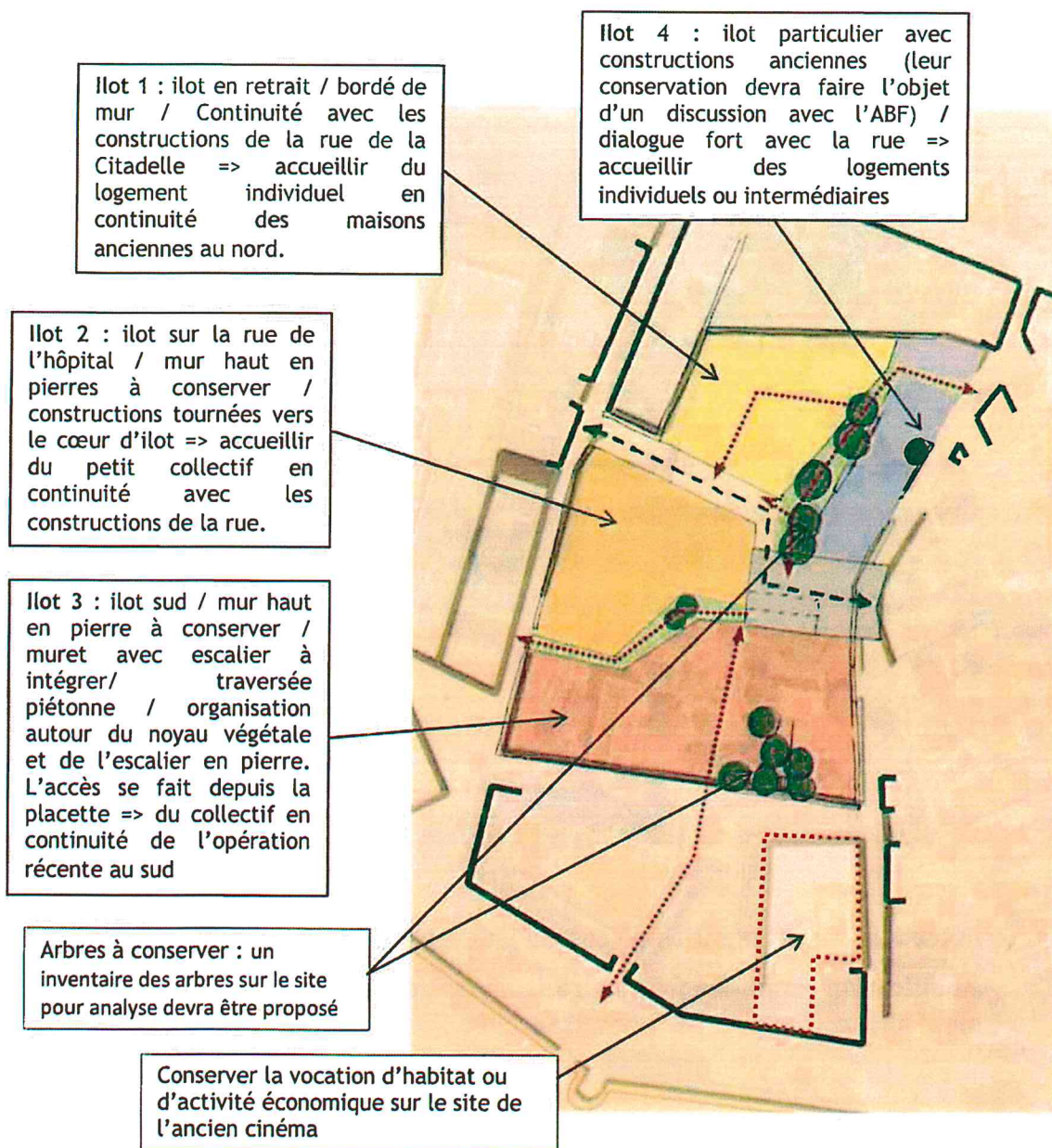
Modification Simplifiée n°2 approuvée par délibération du conseil municipal en date du 21 septembre 2021

Le Maire,

Daniel MARTIN



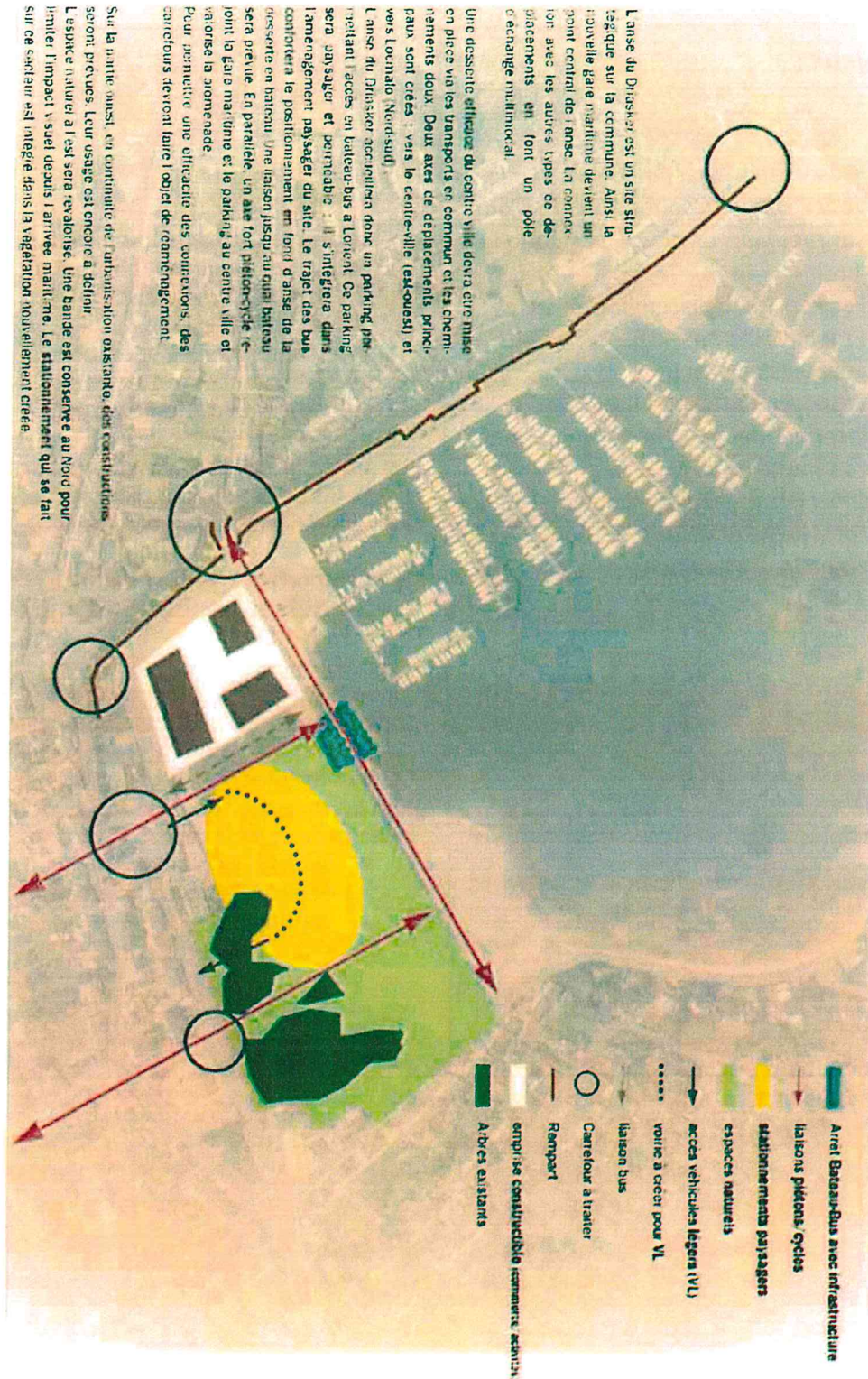
OAP n°1 modifiée (modification simplifiée n°2 approuvée le 21 septembre 2021)



Enjeux et objectifs du projet

Les enjeux :	Les objectifs :
▪ Préserver le caractère de Port-Louis : venelles, rues étroites, constructions sur rue, murs en pierre, végétation et jardins ▪ Faciliter les déplacements doux ▪ Proposer des typologies d'habitats adaptées au besoin ▪ Proposer des formes urbaines inspirées des gabarits existants et en continuité du tissu urbain ▪ Offrir des espaces publics de convivialité et de proximité à l'échelle des habitants	➤ Favoriser l'accueil de jeunes familles Proposition sur site de l'hôpital : accueillir des familles (PLH) : plutôt grands logements en maisons individuelles et collectifs ➤ La densité de l'opération est de 65 logt/hectare sur un site vierge de toute construction existante (Le projet prévoit des espaces publics à l'échelle de la ville qui pourront être déduits du calcul (jardin, venelles, placette) Il est important que la densité du projet corresponde au contexte urbain. Si elle doit répondre à l'objectif planché du PLH, <u>elle ne devra pas dépasser 110 logements sur l'opération</u> (d'une superficie de 16650 m2 environ) pour permettre la création d'espaces publics, de cheminements et de perspectives, afin de préserver une qualité de vie à l'image de la commune. ➤ Permettre la création d'un équipement type crèche ou halte-garderie

OAP n°2 : L'ANSE DU DRIASKER



ENJEUX	CADRE DE VIE	PROGRAMMATION
Valoriser l'entrée de ville maritime de la commune Permettre l'accès facile au centre-ville depuis l'anse Requalifier l'espace du fond d'anse Créer un espace multimodale adapté aux usages	Aménager un nouvel arrêt du bateau-bus Renforcer le maillage de déplacements doux vers le centre-ville, avec la création d'axes structurants piéton-cycle vers le centre-ville et vers Locmalo Valoriser la promenade sur les quais Réaménager les carrefours Renforcer l'offre en stationnement en créant une aire naturelle de stationnement paysager et perméable à proximité immédiate de l'arrêt bateau-bus Prévoir une liaison bus jusqu'au quai bateau Renforcer la qualité paysagère du site comme espaces naturels de la commune Permettre l'accueil de commerces ou d'entreprises	Une emprise constructible pour des activités sera créée à l'ouest.

